

## FORMATION : HANDICAPS ET SEXUALITES PLURIELLES

Format en fonction des mesures sanitaires en juin 2021 :

100% à distance par visioconférence ou présentiel

---

La réalisation des droits sexuels des personnes en situation de handicap et l'accès à des prestations dans le domaine de la santé sexuelle restent des enjeux d'actualité.

Comment accompagner les personnes en situation de handicap à traverser des expériences intimes (affectives, sexuelles et relationnelles) en partant de leurs envies et savoirs expérientiels ?

### La santé sexuelle pour toutes et tous !

- Reconnaître la sexualité comme une source de bien-être et une ressource aux élans de la vie quotidienne pour tous et toutes quel que soit son handicap et quelle que soit sa sexualité ;
- Identifier l'impact de l'expression plurielle de la sexualité des personnes en situation de handicap, tout au long de leur vie, sur les professionnel-le-s, leur entourage, l'institution et la société ;
- Passer du concept de sexualités plurielles à la reconnaissance de cheminement singulier et pratiques multiples.

### L'espace aux savoirs expérientiels des personnes

- Créer les conditions d'un espace d'accompagnement ouvert à ce qui est
- Acquérir des outils pour accompagner chaque personne en situation de handicap dans ses désirs, ses choix et son parcours de vie sexuelle en respect de son mandat professionnel.

**Public :**

Spécialistes santé sexuelle

**Modalités pédagogiques**

- Apport théorique avec dynamique de sous-groupes
- Supports pédagogiques interactifs
- Approche réflexive en lien avec les pratiques professionnelles
- Partage de savoirs expérientiels

**Dates**                      Vendredi 4 juin

**Horaire**                    9h -12h30, 13h30-17h

**Tarif**                        250.-

***Intervenantes*****Christine Fayet**

Secrétaire Générale SEHP  
Sexo-pédagogue  
Educatrice Somatique  
Formatrice BFFA

**Carol Navarro**

Spécialiste en Santé Sexuelle  
Formatrice FSEA  
Psychologue

**Inscriptions**

Par email : [sehp@sehp.ch](mailto:sehp@sehp.ch)

Merci d'indiquer : votre nom, votre profession et votre employeur

**Conditions**

Toute inscription revêt un caractère obligatoire. Les frais sont remboursés deux semaines avant le début du cours en cas d'annulation motivée. Après ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

Une attestation de participation vous sera délivrée à l'issue de la formation